

COMMUNE DE MALZÉVILLE  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN.

Procurations : Daniel THOMASSIN à Bertrand KLING,  
François KLAEYLE à Malika TRANCHINA,  
Véronique DEVIGNES à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,  
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,  
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY,  
Marc BARRON à Sophie WAKEFORD.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 14 décembre 2012

N° 2012-069

Objet : Remboursement sinistres par Groupama

Rubrique : 7.6.1.

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que :

Suite au dégât des eaux survenu au CCAS en décembre 2011, Groupama a procédé à un remboursement de ce sinistre à la hauteur de 1346,70€. La déduction de vétusté de 495,13€ sera remboursée ultérieurement sur présentation de facture

Après avis favorable de la commission finances en date du 4 décembre 2012,

Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ

- **ACCEPTÉ** les indemnisations proposées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces de règlement.

Date : 20 décembre 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 21 décembre 2012

Accusé de réception en préfecture  
054-215403395-20121220-2012-069-DE  
Date de télétransmission : 24/12/2012  
Date de réception préfecture : 24/12/2012



Le Maire,  
Jean-Pierre FRANOUX.